



Faire respecter le secret professionnel et donner le cadre au partage d'information

Le secret professionnel entoure la relation de soins et d'accompagnement. De nombreuses situations questionnent cependant la confidentialité et nécessitent une parfaite connaissance du cadre réglementaire : comment partager l'information, à qui, dans quel cas et surtout pourquoi ? La dimension éthique doit être pleinement inscrite dans la réflexion. Poser, expliquer et garantir le secret professionnel dans le partage de l'information est un enjeu majeur pour les cadres de structures et services sociaux et médico-sociaux.

Durée: 12.00 heures (2.00 jours)

Profils des stagiaires

- DG, directeurs, DRH, chefs de service, personnes exerçant une responsabilité hiérarchique

Prérequis

- Occuper ou être dans l'intention d'occuper une fonction hiérarchique

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le cadre légal du secret professionnel.
- Connaître les enjeux juridiques du respect du secret professionnel
- Mesurer les enjeux des différents états, professions et missions, astreints légalement au secret professionnel
- Savoir articuler communication de l'information et secret professionnel
- Appréhender les notions de discrétion professionnelle, de dépositaire, de confident nécessaire
- Maîtriser la communication et savoir poser le cadre de la communication auprès des équipes
- Appréhender les enjeux des outils de communication de l'information au regard du secret professionnel et de la communication d'information interdisciplinaire

Contenu de la formation

- Maîtriser le cadre légal du secret professionnel Santé mentale et troubles psychiques
 - Le Code civil
 - Le Code de l'Action social et des familles
 - Autres codes
- Connaître les enjeux juridiques du respect du secret professionnel
 - Les enjeux de pouvoir
 - Les alliances et coopérations



- L'utilité réelle des usagers : le maître-môt
- Savoir articuler communication de l'information et secret professionnel
 - L'information nécessaire
 - L'information utile
 - L'information sélective
- Appréhender les notions de discrétion professionnelle, de dépositaire, de confident nécessaire
 - Le devoir de réserve et de discrétion des personnels non légalement astreints au secret professionnel
 - La place respective de chacun au sein des équipes
- Maitriser la communication et savoir poser le cadre de la communication auprès des équipes
 - La formation et l'information
 - Le cadre disciplinaire
 - La fluidité des rapports internes et externes
- Appréhender les enjeux des outils de communication de l'information au regard du secret professionnel et de la communication d'information interdisciplinaire
 - Usage et abus des supports de communication
 - La dématérialisation et ses risques
 - L'archivage et le stockage des données, RGPD, CNIL

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Philippe Tailhades

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Indicateurs de résultats

Données 2022 : 24 stagiaires.

Taux de réponses : 98%

Institut d'accompagnement à la direction d'entreprise sas - Recta ratione

L'Anjouisière

61 190 BEAULIEU

Email: contact@rectaratione.fr

Tel: 06 61 12 70 05



Taux de satisfaction des apprenants : 8,7/10 (24 avis)

Prix

Uniquement sur devis

Frais de déplacement : *selon le lieu d'exécution*

Prestations de formation en exonération de TVA, article 261-4-4 du CGI